



Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration n°2

Le Conseil d'Administration du Lycée Bartholdi s'est réuni le mardi 28 novembre 2017 en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement, Monsieur Éric Mariet.

Membres de droit		présent	excusé	absent
Proviseur	M. Mariet Eric	X		
Proviseur adjoint	M. Frey Christian	X		
Adjoint gestionnaire	M. Welker Christian	X		
Conseillère principale d'éducation	Mme Coumes Marie	X		
Représentantes du conseil régional	Mme Brandalise Nejla	X		
	Mme Ganter Claudine		X	
Représentants de la commune de Colmar	Mme Uhlrich-Mallet Odile			X
Représentants de la communauté d'agglomération de Colmar	M. Friehe René	X		
Personnalité qualifiée désignée par la DASEN	M. Gaubier Maurice	X		
Personnalité qualifiée désignée par le conseil régional	M. Wischlen Christophe			X
Membres élus				
Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation	M. Barbati Sabatino	X		
	Mme Straumann Christine	X		
	Mme Angst Joëlle	X		
	M. Nguimba Emile	X		
	Mme Clauss Martine	X		
	M. Domagala Robert	X		
	Mme Kapp Catherine	X		
Représentants des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé	Mme Duparcq Fanny	X		
	Mme Rhim Corinne	X		
	Mme Andréoletti Judith		X	
Représentants des parents d'élèves	Mme Fabrègues Delphine	X		
	Mme Nicolle Emilie	X		
	M. Storck Sébastien	X		
	Mme Vassard-Fontaine Véronique	X		
	M. O'Keef Olivier	X		
Représentants des élèves	Mme Chevrier-Lambert Chloé			X
	Mme Dessaigne Olivia	X		
	Mme Frenkel Patrice	X		
	Mme Marry Sklaerenn	X		
	M. Scheicht Yann	X		

M. Mariet ouvre la séance à 18h00, le quorum étant atteint. Mme Duparcq, représentante des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, est nommée secrétaire de séance. M. Mariet remercie de leur présence les membres du conseil d'administration.

Monsieur Mariet présente les excuses de Madame Ganter et de Monsieur Moebs, suppléé par Monsieur Barbati.

M. Mariet rappelle l'ordre du jour de la séance du conseil d'administration :

Adoption de l'ordre du jour

- Approbation du PV du CA du 7 novembre 2017
- Rapport annuel
- Budget 2018
- Sorties et voyages scolaires
- Répartition des IMP
- Contrats et conventions
- Questions diverses
 - o Aménagement des stages de secondes pendant les travaux
 - o Qualité / quantité des repas à la cantine
 - o Manuels numériques : sécurité des portables, utilisation des manuels
 - o Fermeture d'APB
 - o Piscine
 - o Procédure de sélection en classe européenne

→ L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Approbation du PV du CA du 7 novembre 2017

→ Le PV du CA du 7 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Rapport annuel

Monsieur Mariet commente les documents distribués (cf. document annexe Rapport annuel - année scolaire 2016-2017).

Population scolaire :

Mme Nicolle demande quels sont les critères déterminant l'origine des élèves. M. Mariet répond qu'il s'agit des critères de l'INSEE.

Orientation :

Mme Kapp demande s'il serait possible d'avoir les résultats des élèves dont les décisions d'orientation sont passées en commission d'appel (pour constat de justification ou non des décisions). M. Mariet trouve l'idée intéressante, le sujet sera à aborder en conseil pédagogique.

Résultats :

Mme Straumann s'interroge quant au niveau des BTS, qui présentent de gros problèmes d'absentéisme et qui manquent de motivation.

Mme Kapp demande quand les résultats de la valeur ajoutée de 2017 seront disponibles. M. Mariet lui répond au printemps (mars avril 2018) après analyse des données.

Au regard des résultats du BTS, Monsieur Gaubier évoque l'idée de la mise en place d'un dispositif de remise à niveau pour les élèves de baccalauréat professionnel lors de leur entrée en STS.

Madame Straumann précise que les profils des étudiants de STS sont très variés. Les STS accueillent des étudiants titulaires du baccalauréat professionnel qui sont assidus, travailleurs mais qui ont des difficultés scolaires.

M. Mariet soumet le rapport annuel au vote.

Voix délibératives : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

→ Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

Sorties et voyages scolaires

Monsieur Welker présente les sorties et voyages scolaires, une décision budgétaire modificative, des contrats et conventions.

Bilan du voyage à Rome.

Voix délibératives : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

→ Le bilan du voyage est adopté à l'unanimité.

Budget Berlin 2018

Voix délibératives : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

Budget Paris 2018

Voix délibératives : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

Budget « Energies nouvelles » février 2018

Mme Kapp demande qui accompagne les sorties en plus de l'organisateur. A l'heure actuelle, aucune réponse ne peut être apportée.

Voix délibératives : 25

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

Budget « Energies nouvelles » mars 2018

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➔ **Le budget est adopté à l'unanimité.**

Budget Bavière 2018

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➔ **Le budget est adopté à l'unanimité.**

Budget Lucca 2018

Il est précisé que la mairie de Colmar verse une aide financière pour ce voyage aux familles habitant Colmar, sur demande des parents.

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➔ **Le budget est adopté à l'unanimité.**

Budget Japon 2018

Mme Fabrègues demande s'il y a des aides pour le financement du voyage au Japon. M. Welker répond qu'il y a déjà eu l'attribution de fonds social les années précédentes.

Voix délibératives : 25
POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

➔ **Le budget est adopté.**

Budget Weimar 2018

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➔ **Le budget est adopté à l'unanimité.**

Budget Irlande 2018

Voix délibératives : 25
POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 1

➔ **Le budget est adopté.**

Budget du voyage à Princeton prévu en février 2019

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➔ **Le budget est adopté à l'unanimité.**

Prélèvement de 5000€ sur fonds disponibles pour le service ALO

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

➔ **La DBM est adoptée à l'unanimité.**

Contrat Climat Service

Voix délibératives : 25

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ Le contrat est adopté à l'unanimité.

Contrat BWT

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ Le contrat est adopté à l'unanimité.

Projet Voltaire

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

Mme Angst demande ce qu'il en est du contrat d'entretien du matériel d'escalade. M. Welker répond qu'il ne l'a pas mais que le conseil peut se prononcer sur un futur contrat et projette une dépense d'environ 300 € pour l'année. M. Friehe émet des réserves quant au vote d'un contrat qui n'est pas encore défini. M. Welker propose de le passer au conseil d'administration suivant (février). Les représentants des parents d'élèves soulignent l'importance de la vérification du matériel, nécessaire à la sécurité des élèves.

Le contrat est donc soumis au vote.

Contrat APAVE pour entretien du matériel d'escalade

Voix délibératives : 25
POUR : 23
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2

→ Le contrat est adopté.

Convention AED 2018

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ La convention est adoptée à l'unanimité.

Avenant n°1 à la convention AED 2017

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ L'avenant est adopté à l'unanimité.

Autorisation pour le chef d'établissement de signer les contrats et marchés

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ L'autorisation est adoptée à l'unanimité.

Intervenants extérieurs

Intervention association EGEE (aide à la rédaction de CV et lettres)

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ La convention est adoptée à l'unanimité.

Intervention de la Comédie de l'Est. M. Welker souligne le coût onéreux de l'intervention. Mme Dessaigne demande quel est le but de l'intervention. M. Nguiamba lui répond qu'il s'agit d'apprendre des techniques théâtrales pour être plus à l'aise en entretien.

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

Intervenants Les Rencontres Baroques – La comédie musicale Rhin Rhône

Mme Vassard Fontaine demande quelle classe est concernée. Il s'agit de la classe de seconde 2 (lien avec le voyage à Rome).

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

Intervention d'un ancien combattant

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ Le budget est adopté à l'unanimité.

Demi-pension

Vote des tarifs 2018

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ Les tarifs sont adoptés à l'unanimité.

Mme Dessaigne demande s'il serait possible de remettre en place le système des tickets. M. Welker lui répond qu'avec l'organisation actuelle (télérestauration) ce n'est pas envisageable (repas commandés 15 jours à l'avance donc pas de souplesse ni marge de manœuvre).

Dates des prélèvements 2018

Voix délibératives : 25
POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

→ Le calendrier est adopté à l'unanimité.

Budget 2018

Remarques :

Page 5 – I : *La subvention de la région* : M. Barbati souligne le nombre d'élèves en STMG, plus important dans la réalité que sur le papier. M. Welker lui répond qu'un réajustement sera fait en avril.

Page 7 – *les crédits d'équipement spécifiques ou appels à projet* : Mme Brandalise demande à quel moment les appels à projets ont été transmis à la région. M. Welker répond au cours du mois.

Page 7 – *autres ressources de l'établissement* : Mme Straumann demande si l'établissement ne pourrait pas percevoir de loyer pour des locations des appartements. M. Welker lui répond qu'il n'y a pas de locataire. M. Mariet précise que certains appartements ont besoin d'être rafraîchis et que la plupart des appartements sont affectés à des postes (Proviseur, Proviseur adjoint, Gestionnaire). Toutefois, on espère l'arrivée d'un contractuel de la région qui pourrait être logé en nécessité absolue de service à partir de janvier. Mme Brandalise va se renseigner auprès de l'agence de Sélestat.

Page 11 – *Dépenses ALO* : Constat du budget très conséquent de la téléphonie : M. Welker l'explique par les SMS envoyés aux parents, les lignes utilisées à l'ESPE.

Mme Kapp s'étonne de la hausse de 25% du prix d'Entea. M. Welker dit que cela provient du chevauchement entre année civile et année scolaire. (paiement une année de septembre à décembre, puis de janvier à décembre)

Page 13 – *Recettes « stages »* : Mme Straumann précise que la subvention ERASMUS est à destination des élèves BTS qui vont aller faire leur stage à l'étranger.

Page 14 – *enseignement général* : M. Barbati s'étonne du budget de la discipline philosophie.

Mme Angst est surprise des 4889€ pour la location des gymnases, en sachant qu'il faut plutôt compter 14 ou 15000 €. M. Welker explique que la région paie directement certaines factures.

Enseignement scientifique : M. Welker indique que le budget pour la discipline « mathématiques » a triplé car l'option ICN est maintenant dispensée dans l'établissement.

Page 18 – SRH : la discussion sur la télérestauration est lancée. Suite au constat de dysfonctionnements, problème de qualité, quantité ou prix, Mme Brandalise demande à M. Welker à plusieurs reprises si la réunion évoquée en 2016, qui devait servir à identifier les différents problèmes, et prévue entre le lycée Schongauer et le lycée Bartholdi, a eu lieu.

M. Barbati demande s'il ne serait pas possible de relocaliser la production sur place : des travaux seraient nécessaires. Mme Brandalise précise que la cuisine est neuve : de nouveaux travaux ne sont donc pas envisageables.

Départ de Monsieur Storck et de Madame Coumes à 19h50.

Page 25 – tarifs du SRH : Monsieur Domagala souligne le problème de tarif qui ne couvrent pas les frais engendrés dans certains cas. Mme Brandalise réitère sa demande d'organisation d'une réunion entre les lycées et souhaite que les représentants de la région soient conviés. Monsieur Schelcht demande qui fixe les tarifs des forfaits repas. Madame Brandalise répond que la région fixe un prix pivot.

Mme Kapp demande si la région ne pourrait pas envisager une participation supplémentaire : Mme Brandalise indique que la région finance déjà une grande partie des repas.

Mme Fabrégues interroge M. Welker sur le prix des repas vendus au collège Victor Hugo (3.98€) : le prix du repas est inférieur au prix pivot (4.40€). M. Welker lui répond que le tarif est le même pour tous les repas, qu'il ne varie pas selon le type de forfait et que sur l'ensemble, le lycée ne perd pas d'argent.

Départ de Yann Schelcht à 19h55.

Olivia Dessaigne relate les débats de la commission menu et relaie la demande des élèves concernant la mise en place d'un bar à salades que le lycée Schongauer est prêt à alimenter ainsi que la mise en place de menus végétariens. M. Welker s'inquiète de la place qu'occuperait un bar à salades mais que c'est une proposition envisageable. Mme Kapp demande à pouvoir participer à la prochaine commission menu.

Voix délibératives : 22

POUR : 22

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

➔ **Le budget 2018 est adopté à l'unanimité.**

➔

Départ de Olivia Dessaigne et Sklaerenn Marry à 20h00.

Répartition des IMP

Monsieur Frey présente la répartition des indemnités pour mission particulière mises en place pour l'année scolaire 2017-2018.

La répartition des IMP est soumise au CA pour avis. Mme Angst sollicite l'attribution d'une IMP en tant que coordonnatrice de discipline.

➔ **La répartition des IMP recueille un avis favorable à l'unanimité.**

Questions diverses

Salle des Actes : Mme Brandalise informe de la possibilité de rénovation de la salle. Il y aura un contact entre la ville de Colmar et la Région.

Numérique : les enseignants ne bénéficient pas du pack office, comme il avait été dit au 1^{er} conseil d'administration. En revanche, ils bénéficient des prix déterminés pour les élèves.

Les commandes pour les futurs élèves de 2nde seront possibles entre le 31/01/2018 et le 31/12/2018. La distribution sera prévue à partir du 1/06/2018.

Aménagement des stages de secondes pendant les travaux

Les stages qui pourront être effectués par les élèves de 2nde pendant la semaine du 4 au 8 juin 2018 sont des séquences d'observation en milieu professionnel régis par une réglementation précise. Des conventions devront être signées. La durée d'un stage ne peut excéder une semaine.

M. Mariet a sollicité la société en charge des travaux pour savoir s'il était envisageable d'avoir 6 jours de travaux non bruyants au mois de juin pour permettre l'organisation du BAC dans l'établissement. La réponse sera donnée sous peu.

Manuels numériques : sécurité des portables, utilisation des manuels

Madame Fabrégues demande comment est assurée la sécurité des ordinateurs ou tablettes des élèves.

Monsieur Mariet répond qu'il envisage l'installation de casiers de rangement spécifiques pour ordinateurs et tablettes. Il s'agirait de casiers équipés d'une clé captive ; l'élève choisit un casier disponible pour déposer son matériel et insère une pièce de 1 € qui permet de libérer la clé. Les casiers pourraient si nécessaire être équipés de prises électriques pour recharger les matériels.

ECE : Les enseignants souhaiteraient être informés de la dates des ECE : les dates ne sont pas encore définies (calendrier ministériel)

Fermeture d'APB

Monsieur Frey présente les nouvelles modalités concernant l'orientation post-baccalauréat.

- Un second professeur principal a été nommé pour les classes de terminale pour accompagner les élèves dans leurs projets d'orientation.
- Ouverture de la plateforme Parcoursup le 15 janvier 2018.
- Les élèves auront 10 vœux maximum à saisir.

Les deuxièmes professeurs principaux devaient être nommés pour le 1^{er} décembre.

Piscine

Madame Fabrègues demande comment les élèves se rendent à la piscine.

Madame Angst répond qu'ils s'y rendent par leurs propres moyens ; elle précise que depuis de nombreuses années il n'y a plus de transport en bus.

Congés de printemps : il n'y aura pas de modification de dates (décision académique)

Procédure de sélection en classe européenne

Madame Fabrègues demande comment sont sélectionnés les élèves qui entrent en section européenne en 2nde.

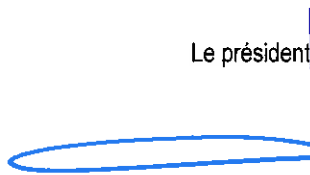
Monsieur Mariet explicite la procédure d'entrée en section européenne anglais en 2nde. Les élèves de 3^{ème} qui souhaiteraient intégrer la section européenne anglais/histoire-géographie au Lycée Bartholdi à la rentrée sont conviés à un entretien qui a lieu fin mai début juin au lycée. Ces entretiens sont organisés par les enseignants de la section. Au cours de ces entretiens, les éléments suivants sont pris en compte : la motivation de l'élève pour intégrer la section, l'intérêt que porte l'élève pour l'anglais et l'histoire-géographie, la réactivité de l'élève, les connaissances nécessaires d'un élève de 3^{ème} en anglais et en histoire-géographie.

Le prochain CA aura lieu le jeudi 15 février 2018 à 17h50, le sujet principal étant la préparation de la rentrée 2018.


La commission permanente se réunira dans la semaine du 5 au 9 février 2018 avec pour ordre du jour le travail sur la proposition de DHG pour la rentrée 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

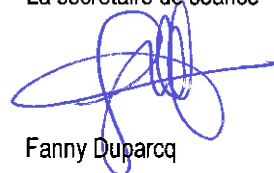
Le président



Eric Mariet



La secrétaire de séance



Fanny Duparcq